

DISPOSITIF DE VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE



IFCAM L'UNIVERSITE DU GROUPE

Université ouverte, l'IFCAM forme l'ensemble des collaborateurs du Groupe, mais aussi des salariés n'appartenant pas au Groupe Crédit Agricole. Elle dispense tous les ans plus de deux millions d'heures de formation. De la conception pédagogique, à l'animation des formations, en passant par l'intégration de nouveaux modes d'apprentissage, l'Université crée et diffuse des dispositifs enrichis, expérimentiels, collaboratifs et de proximité.

L'Université du Groupe Crédit Agricole propose une offre de certifications professionnelles pour se former aux nombreux métiers de la banque de détail et des marchés spécialisés. Ces certifications sont éligibles au CPF (Compte professionnel de formation) car reconnues par l'État sur l'ensemble du territoire. Elles sont inscrites au Répertoire National des Certifications professionnelles (RNCP) ou au Répertoire Spécifique et sont accessibles à la VAE (Validation des Acquis par l'Expérience).

D'autres demandes de certification sont en cours d'instruction. Elles viendront enrichir le catalogue de formation proposée.

Pour les concevoir et les déployer, l'IFCAM poursuit une politique active d'ouverture partenariale avec des organismes de référence au niveau national dans chaque domaine tels que l'ESCP, l'AUREP, l'ESBanque, l'IHEDREA, garantissant complémentarité et innovation dans les pratiques pédagogiques et excellence de l'expérience apprenants. Conçus en mix formation, ces dispositifs sont déployés en commun sur Paris et l'ensemble du territoire national.

Ils permettent d'acquérir les fondamentaux pour intégrer des réseaux bancaires, d'entretenir ses compétences ou de se spécialiser sur certains marchés via des certifications de niveau 6 ou 7 RNCP (équivalent de Bac + 3 / 4 à bac + 5).



SOMMAIRE

LE DISPOSITIF EN BREF	<u>5</u>
LES GRANDES ETAPES DE LA VAE	<u>6</u>
VAE DE QUOI PARLE-T-ON ? ET CERTIFICATION	<u>8</u>
TOUTES NOS OFFRES	<u>9</u>
CARTOGRAPHIE DES OFFRES	<u>10</u>
LA DIFFERENCE IFCAM	<u>11</u>

**ENSEMBLE
FORMONS NOTRE AVENIR**



DISPOSITIF DE VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE



JE SOUHAITE OBTENIR UNE CERTIFICATION RECONNUE PAR L'ETAT, EN FAISANT VALIDER LES ACQUIS DE MON EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE ET PERSONNELLE CORRESPONDANTS

OBJECTIF

Obtenir une certification IFCAM totalement (parcours complet) ou partiellement (blocs de compétences)

PUBLIC CIBLE

- Collaborateur qui souhaite valoriser ses compétences, avec son expérience professionnelle et personnelle, en obtenant une certification reconnue RNCP.
- La certification visée doit être en relation avec son expérience professionnelle.

PRE-REQUIS

Toute personne qui justifie d'expérience avec le référentiel métier de la certification visée.
Aucun diplôme minimum n'est exigé

CERTIFICATIONS ACCESSIBLES PAR LA VAE

5 certifications sont accessibles par la VAE

- des certifications reconnues RNCP niveau 6 (bac +3/4)
 - Conseiller gestionnaire bancassurance clientèle des Particuliers
 - Conseiller clientèle des Professionnels
 - Conseiller clientèle des Agriculteurs
 - Conseiller en Gestion de Patrimoine
- une certification reconnue RNCP niveau 7 (bac+5)
 - Expert en Gestion Patrimoniale

DURÉE DU PARCOURS

110 heures environ sur une durée de 12 mois

Accompagnement par l'IFCAM (optionnel) :

- Accompagnement collectif : 14h
- Accompagnement individuel : 9h
- Préparation au jury : 7h

Travail individuel à fournir :

un fort investissement personnel est nécessaire pour réussir sa VAE (environ 2h par semaine)

LES + DU PARCOURS

Accompagnement personnalisé avec un coach expert métier formé aux méthodes d'accompagnement de la VAE

VAE EN 2023

12 candidats ont réalisé une VAE avec l'accompagnement de l'IFCAM

- 8 pour la certification Conseiller Gestionnaire Bancassurance clientèle des particuliers

- 4 pour la certification Conseiller de Clientèle des Professionnels ou des Agriculteurs

92% ont obtenu une VAE totale (*regroupant candidats sur les 2 certifications*)

8% ont obtenu une VAE partielle (*candidat de la certification Conseiller des particuliers*)

LES GRANDE ETAPES DE LA VAE

ENTRE MARS ET
FIN MAI

DOSSIER DE CANDIDATURE

Constitution du Livret 1 : le livret de recevabilité

Le livret 1 constitue le dossier de candidature
Le collaborateur doit justifier de son expérience en lien avec la certification visée (attestation de travail...)
Il complète également son dossier par des éléments administratifs
Pour obtenir le livret : diplomant@ca-ifcam.fr

Dépôt du livret : 13 juin 2024

Réponse sous un délai d'une semaine après la date limite de dépôt

SEPTEMBRE

ACCOMPAGNEMENT COLLECTIF*

2 JOURS DE PRÉSENTIEL

Apport théorique et méthodologique :

Présentation du dispositif VAE
Découverte et appropriation du Livret 2 : sa présentation, sa motivation, ses compétences...
Éléments clés du référentiel de la certification visée
Exercices pratiques
Simulation d'échanges entre pairs
Rencontre avec son coach

Formation en présentiel : 5-6 septembre 2024

SEPTEMBRE À
JUIN

ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL*

6 CRÉNEAUX D'1H30 EN PRÉSENTIEL OU EN DISTANCIEL AVEC UN COACH

Apport méthodologique personnalisé

Facilite l'expression de l'expérience
Analyse critique tout au long de la démarche
Rythme l'avancée du Livret 2

Le collaborateur formalise dans un livret toute son expérience professionnelle – personnelle à travers le référentiel d'activités de la certification visée.

Remise du livret 2 : Juin 2025

JUIN

PRÉPARATION AU JURY*

1 JOURNÉE DE PRÉSENTIEL

Jeux de rôle pour s'entraîner à démontrer et à argumenter oralement face à un jury :
Se présenter et présenter son expérience de travail
Mieux se vendre, accentuer sur les points forts
Anticiper les questions et objections du jury.

Formation en présentiel : 24 juin 2025

SEPTEMBRE

ORAL DEVANT UN JURY

1 HEURE

L'oral se déroule en 2 temps :
Présentation par le candidat du livret 2
Echanges avec le jury

Le jury est composé de 3 membres (experts métier)



**UN PLANNING DÉTAILLÉ SERA
REMIS AUX CANDIDATS**

*optionnel

VAE

DE QUOI PARLE-T-ON ?

ET CERTIFICATION

VAE C'EST QUOI ?

SEUL DISPOSITIF QUI PERMET D'ACCÉDER, SANS PASSER PAR UN SYSTÈME DE FORMATION ORGANISÉ, AUX MÊMES CERTIFICATIONS QUE PAR LA VOIE DE LA FORMATION INITIALE, CONTINUE OU EN APPRENTISSAGE

AVANCÉE MAJEURE

Intérêts pour l'entreprise

- Outil de ressource humaine.
- Valorisation de l'expérience professionnelle et personnelle acquise.
- Favorise la mobilité et le développement des compétences

DONNE L'ACCÈS À UN DIPLÔME

Intérêts pour le collaborateur

- Donne l'accès à des certifications professionnelles reconnues par l'Etat de niveau 6 ou 7 RNCP (équivalent de Bac + 3 / 4 et Bac + 5)
- Valorisation de son expérience acquise
- Prise en charge partielle ou totale via le CPF
- Possibilité de se faire accompagner par l'IFCAM

UNE NOUVELLE OFFRE PROPOSÉE PAR L'IFCAM VAE

COMMENT OBTENIR LA CERTIFICATION VISÉE PAR LA VAE ?

1. Evaluation du dossier écrit

Le livret est évalué par les 3 membres du jury avant et indépendamment de l'oral. Ils évaluent l'expérience du candidat au regard du référentiel de compétences de la certification visée.

2. Entretien oral

Les membres de jury interrogent principalement le candidat sur ce qu'il a rédigé dans son dossier, donc sur son expérience. Ils peuvent, par exemple, demander de préciser ou compléter une information liée à une activité décrite.

3. Résultats

- **Validation totale** : Le candidat devient donc titulaire du diplôme dans sa totalité.
- **Non validation** : Le jury estime que les acquis du candidat ne lui permettent pas de répondre aux objectifs du diplôme visé. Le diplôme ne lui est donc pas attribué.
- **Validation partielle** : Le jury estime que les acquis du candidat correspondent seulement en partie aux attendus du diplôme, et lui permettent de répondre partiellement aux objectifs de cette certification. Le diplôme est attribué partiellement au candidat et le jury précise le ou les blocs de compétences acquis.

NOS OFFRES DIPLÔMANTES CERTIFIANTES

**Bachelor
Conseiller clientèle
Particuliers**
Existe en version
alternance



* 480 candidats à la
synthèse / Nombre de
diplômés après jury : 372
/ 31 absents
83% taux de réussite

**Mastère
Conseiller clientèle
Professionnels**



* 462 candidats à la
synthèse / Nombre de
diplômés après jury : 340
/ 43 absents
81% taux de réussite

**Mastère
Conseiller clientèle
Agriculteurs**



* 71 candidats à la
synthèse / Nombre de
diplômés après jury : 58
/ 7 absents
91% taux de réussite

**Master spécialisé
Chargé d'affaires
Agri-Manager**



* 25 candidats à la
synthèse / Nombre de
diplômés après jury : 25
/ 0 absent
100% taux de réussite

**Mastère
Conseiller en
gestion
patrimoniale**



* 42 candidats à la
synthèse / Nombre de
diplômés après jury : 37
/ 0 absent
88% taux de réussite

**Master spécialisé
Expert en gestion
patrimoniale**



* 39 candidats à la
synthèse / Nombre de
diplômés après jury : 33
/ 1 absent
87% taux de réussite

**Ingénieur
patrimonial du
chef d'entreprise**

**Master spécialisé
Chargé d'affaires
entreprises
Option ETI ou PME**



* 42 candidats à la
synthèse / Nombre de
diplômés après jury : 39
/ 0 absent
93% taux de réussite

**Expert Prévention
assurances**



* 12 candidats à la
synthèse / Nombre de
diplômés après jury : 12
/ 0 absent
100% taux de réussite

**ITB - Parcours
Groupe Crédit
Agricole**

**Dispositif de
Validation des
Acquis de
l'expérience - VAE**



**12 candidats ont déposé
et présenté devant le jury
leur dossier VAE / 0 absent /
**92% ont obtenu une VAE to-
tale et 8% une VAE partielle**



Résultat après jury national sur les différents marchés
* Données 2024
** Données 2023

Pour toute information contactez nous
diplomant@ca-ifcam.fr
ifcam_cpf@ca-ifcam.fr

CARTOGRAPHIE DES OFFRES



FONDAMENTAUX

S'intégrer / Acquérir le socle de professionnalisme (prérequis : expérience < 3 ans, Bac + 2)



PERFECTIONNEMENT

Préparer une évolution / approfondir et actualiser ses connaissances (prérequis : entre 3 et 5 ans d'expérience)



EXPERTISE

Se spécialiser (prérequis : 3 à 5 ans d'expérience et formation initiale Bac + 3 / 4)

PARTICULIERS

Bachelor Conseiller clientèle Particuliers

Niveau 6 RNCP, accessible en VAE



PROFESSIONNELS

Mastère Conseiller clientèle des professionnels

Niveau 6 RNCP, accessible en VAE



AGRICULTEURS

Mastère Conseiller clientèle Agriculteurs

Niveau 6 RNCP, accessible en VAE



PATRIMONIAL

Mastère Conseiller en gestion patrimoniale

Niveau 6 RNCP, accessible par la VAE



ENTREPRISES

Master spécialisé Expert en gestion patrimoniale

Niveau 7 RNCP, accessible par la VAE



Master spécialisé Chargé d'affaires Agri-Manager

Expert prévention assurances

Ingénieur patrimonial du chef d'entreprise

Enregistrement en cours au Répertoire Spécifique

Master spécialisé Chargé d'affaires entreprise ETI - PME



ITB Parcours Groupe Crédit Agricole

Niveau 7 RNCP, accessible en VAE via CFPB

Parcours Groupe
Crédit Agricole



ELIGIBLE AU CPF



ENREGISTREMENT RNCP EN COURS D'INSTRUCTION

LA DIFFERENCE IFCAM

DES FORM'ACTEURS DU GROUPE

L'IFCAM, Université du Groupe Crédit Agricole, s'appuie depuis son origine sur des collaborateurs du Groupe pour concevoir et animer des dispositifs de formation. Ces formateurs transmettent leur expertise, leur expérience et contribuent à diffuser les bonnes pratiques et les valeurs du Groupe.

DES INNOVATIONS PEDAGOGIQUES

En tant qu'Université d'un groupe Bancaire, l'IFCAM est interpellé par l'évolution profonde et rapide des métiers. Ses innovations ont pour vocation d'être au service de la raison d'être du groupe Crédit Agricole.

COMPLÉTER LES COMPÉTENCES DES COLLABORATEURS, DECouvrez NOTRE OFFRE EFFICACITE PRO



**RETROUVEZ L'OFFRE COMPLETE SUR NOTRE SITE
POUR TOUTE INFORMATION CONTACTEZ-NOUS**

Les interlocuteurs privilégiés

Emmanuel Tine, emmanuel.tine@ca-ifcam.fr

Offre / Partenariats / Commercialisation / pré-inscriptions
Certification (RNCP / Inventaire / VAE) / Ingénierie financière / CPF

Anne-Edith Santucci, anne-edith.santucci@ca-ifcam.fr

Coordination du déploiement :

Calendrier pédagogique, planification des sessions, évaluations, examens, jurys

POUR TOUTES QUESTIONS SUR LE HANDICAP

Une boîte mail dédiée pour les apprenants et les services formation
adaptation@ca-ifcam.fr

Évaluation du besoin d'aménagement possible dans le parcours de formation

